

LETTRE OUVERTE A MR FILIPPI PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur le Président,

Votre prestation sur le dernier Direct Info (Novembre 2009), avec son lot habituel de contrevérités, nous a incité à lister les multiples incohérences de vos plus récentes interventions sur le projet de rapprochement Centre Hospitalier/Clinique St Germain.

Sur la loi Bachelot : comment pouvez-vous y être totalement opposé en théorie, mais vouloir la mettre en pratique sur l'hôpital de Brive ?

« Cette réforme est une catastrophe pour notre modèle social. Cette loi remet en cause l'équilibre financier du premier employeur de la Corrèze... L'Etat veut faire de l'hôpital une structure proche du privé mais avec moins d'armes et plus de contraintes » (cf. LA MONTAGNE du 30/05/2009).

Pour un élu de gauche, chargé des finances publiques, comment pouvez-vous soutenir, sans contre partie ni garantie, le sauvetage d'une clinique privée à but lucratif avec l'argent du contribuable (subvention publique de l'ARH et participation de la mairie par le rachat du patrimoine immobilier de la clinique) ?

Certes, la politique sanitaire ne relève pas directement de la compétence des collectivités locales, mais une offre de soin de qualité et le respect du libre choix constituent les éléments importants d'attractivité pour le bassin de Brive.

Vos administrés sont probablement autant intéressés par l'avenir de leur hôpital que par le devenir de la caserne Brune. Comment dès lors, leur expliquer votre dynamique démocratie participative pour les quartiers brivistes mais votre frilosité à organiser une consultation citoyenne pour des services publics menacés ?

Comment pouvez-vous soutenir ce projet en affirmant « ce projet va étoffer l'offre de soin » (cf. LA MONTAGNE du 10/06/2009) et reconnaître dans la même semaine « le privé en s'autorisant des déficits conjoncturels peut se donner les moyens de détruire des services hospitaliers pour ensuite assurer une sorte de monopole sur des activités rentables » (cf. interview LA CORREZE REPUBLICAINE de juin 2009) ?

Comment pouvez-vous en tant que Président du Conseil d'Administration, reprendre à votre compte, les arguments fallacieux des seuils INCa avancés par l'ARH qui a fait arbitrairement référence aux chiffres d'activité 2004 pour exercer son chantage sur la pérennité de la cancéro-urologie publique et sur le risque d'un monopole privé dans cette discipline ?

En raison des incompréhensibles concessions accordées à la clinique, pourtant menacée par l'obsolescence de son plateau technique, ce projet semble évoluer vers une « juxtaposition côte à côte ». Il est dès lors incongru de continuer à parler de « projet médical commun » ou de « pôle de santé de référence ». On est loin des prétentions initiales de mutualisation et de synergies ; vous faites preuve de naïveté en confondant attractivité et concurrence.

C'est pure démagogie de prétendre « ces objectifs que je sais largement partagés par les personnels hospitaliers » car vous oubliez curieusement les évolutions significatives de ce dossier : le vote de la loi Bachelot avec ses conséquences sur la gouvernance – votre silence complice sur les nouvelles activités miraculeusement apparues à la clinique – la forte mobilisation citoyenne et l'incontournable consultation du personnel qui a rejeté massivement ce projet.

Par quel miracle, pouvez-vous d'une part avouer votre « impuissance à garantir l'avenir de notre système de santé face à une logique de rentabilité » et d'autre part annoncer péremptoirement sur le Direct Info « ce projet garantit le statut des agents » (discours déjà entendu pour la SAUR, EDF, France Télécom...) alors même que vous n'ignorez pas que se profile déjà une loi Bachelot II qui prévoit la transformation de l'Hôpital Public en établissement privé à but non lucratif (quid alors des garanties sur les statuts ? sur les emplois ? sur le Groupement de Coopération Sanitaire ? sur la pérennité des Services Publics ???).

Enfin, que cache cette fébrile tentative de passage en force avant l'installation de l'ARS, pourtant héritière de l'ARH et dont vous savez pertinemment qu'elle pilote totalement ce projet !

Dans ce contexte où alternent incohérence et naïveté et devant l'importance de l'enjeu, il nous paraît plus responsable de prendre le pari du principe de précaution que le risque de l'erreur.

Si vous persistez à vouloir prouver le contraire, vous êtes démocratiquement invité à participer au débat public organisé à Malemort , salle Polyvalente, le 24 Novembre 2009 à 20 heures.